

Image not found or type unknown



horaire fluctant - déplacement imposé

Par **charlotte**, le **16/10/2008** à **23:00**

j'ai un contrat de travail depuis X années. Mes horaires sont changés 2 à 3 fois l'an. AAucun affichage dans le magasin des horaires - De plus, une à deux fois par semaine, on me demande d'aller dans une autre magasin situé à 10 kms sans indemnité de déplacement. Que faire (convention de la coiffure)